

COMMUNICATION ET GESTION DIFFERENCIEE

Le mercredi 15 mars 2006 à Wallers



Compte-rendu de la journée

La Mission Gestion différenciée est animée par :
Nord Nature Chico Mendès





Accueillis par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons débuté la journée sur le site minier très impressionnant de Wallers-Arenberg.

L'après-midi, chacun a pu retrouver son âme d'enfant en participant aux mini-séquences d'animations sur la friche d'Usinor à Escaudain préparées par l'équipe pédagogique de Nord Nature Chico Mendès.

Merci à vous tous pour votre participation !

LES INTERVENTIONS DE LA MATINEE

Accueil par Laurent GRITTI, Responsable du service Environnement et cadre de vie de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)

Présentation de la CAPH

Créée le 22 décembre 2000, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) est un établissement public regroupant 39 communes et comptant environ 145 000 habitants (la commune la plus importante accueille 20 600 habitants, la plus petite 370).

Le territoire s'étale sur plus de 300 km² de l'Amandinois au Nord à l'Ostrevant au Sud en passant par le Denaisis et une partie du Valenciennois.

Sillonnée par l'Escaut, la Scarpe et la Sensée, la CAPH présente des paysages contrastés et verdoyants.

Les compétences de la CAPH

- **Les compétences obligatoires :**

Aménagement de l'espace :

- schéma directeur et schéma de secteur ;
- création et réalisation de Z.A.C. ;
- organisation des transports urbains.

Développement économique :

- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires ;
- actions de développement économique.

Equilibre social de l'habitat

- P.L.H. ;
- politique du logement, notamment social et action en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- amélioration du parc immobilier bâti.

Politique de la ville

- dispositif contractuel de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ;
- dispositions locaux de prévention de la délinquance.

- **Les compétences optionnelles :**

Voirie

- création ou aménagement et entretien de voiries ;
- création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement.

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- lutte contre la pollution de l'air ;
- lutte contre les nuisances sonores ;
- élimination, collecte et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés ;
- reconquête paysagère et entretien des sites lourdement marqués par des activités industrielles antérieures.

La CAPH est actuellement en phase de démarrage de la gestion différenciée

Culture et sport

- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs.

- **Les autres compétences :**

Tourisme

- construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements,
- développement et promotion touristiques.

Ruralité

- actions de développement rural.

La communication et la gestion différenciée : restitution de l'étude menée dans le cadre de la Mission Gestion Différenciée

Intervenante : Alexandra QUENU, Mission Gestion Différenciée, Nord Nature Chico Mendes

La communication est une étape très importante dans la mise en place de la gestion différenciée. En effet, la gestion différenciée est une démarche nouvelle qui nécessite d'être expliquée pour éviter les incompréhensions et les rejets en interne (élus, techniciens, encadrants...) comme en externe (populations, associations...).

Cette étude a pour objectif d'aider les collectivités qui souhaitent se lancer dans leur stratégie de communication ou qui sont actuellement freinées dans leur démarche à cause de ce volet.

Elle permet de rendre compte de l'expérience de plusieurs collectivités en terme de stratégie, de méthodes et d'outils de communication.

Les étapes de l'étude

La première étape de l'étude a consisté à recenser les collectivités qui se sont lancées dans une démarche de communication sur leur gestion différenciée.

Une fois ce recensement réalisé, 11 collectivités ont été sélectionnées en fonction de plusieurs critères :

- « **l'ancienneté** » : les collectivités ayant une certaine maturité dans la mise en place de la gestion différenciée ont été privilégiées afin d'avoir leur retour d'expérience ;
- **le type et la taille**: pour avoir le plus de représentativité possible, des collectivités françaises de taille et de statuts juridiques différents (région, département, commune...) mais également des collectivités européennes ont été sélectionnées.

Une fois ces collectivités choisies, chacune d'entre elles a été consultée afin de collecter l'ensemble des outils disponibles en terme de communication. Un questionnaire a ensuite été envoyé à chaque collectivité pour compléter les données et connaître leur ressenti concernant leur stratégie de communication.

Enfin, toutes ces données ont été analysées et synthétisées.

Les collectivités sélectionnées

Les collectivités sélectionnées sont les suivantes :

- 2 villes dans la région Nord-Pas-de-Calais : Lille et Grande Synthe ;
- 4 villes françaises : Rennes, Nantes, Montpellier, Jarrie ;
- 3 collectivités : la région Haute-Normandie, le département Seine-Saint-Denis et la Communauté Urbaine du Grand Lyon ;
- 2 villes européennes : Lausanne (Suisse) et Bruxelles (Belgique).

Le bilan de l'étude

- **La stratégie de communication**

Tout d'abord, cette stratégie doit s'adapter au **contexte**.

Par exemple, la ville de Nantes a un patrimoine horticole qu'il faut prendre en compte dans la stratégie de communication : son premier parc, le jardin des apothicaires, date de 1688 et de nombreux arbres sont du XIX^{ème} siècle.

Jarrie, qui est une petite commune rurale de 4 000 habitants ne va pas communiquer sur les mêmes sujets que Bruxelles où la problématique est liée à un contexte plus urbain.

Ensuite, cette stratégie doit également s'adapter **aux publics**. Le vocabulaire employé sera différent suivant la nature des personnes qui sont concernées.

Mais quels que soient le contexte et les publics, **on retrouve de grands principes**.

Il faut oser se lancer

En effet, tous sont unanimes : le retour sur la mise en place de la gestion différenciée est bon quel que soit le public.

Il faut également choisir le bon moment pour communiquer

Si l'on attend trop, on court le risque d'un rejet par incompréhension. Si l'on procède trop tôt, le risque est le même car la gestion différenciée demande un certain temps d'adaptation, d'intégration de la démarche. C'est un changement de culture. Pour Alexandra QUENU, l'idéal semble d'accompagner chaque action d'une communication.

Il faut également communiquer sur le bon sujet

La ville de Nantes a avancé des raisons économiques pour justifier la gestion différenciée. Une commission « temps » avait alors été créée mais la retranscription en dehors de cette commission au niveau des techniciens a été interprétée comme une évaluation de la performance et de la productivité des équipes. La gestion différenciée a alors été très mal perçue.

Impliquer est une des clés de voûte de la réussite

A Nantes, un psychologue-formateur a été engagé pour expliquer la gestion différenciée aux techniciens. Celui-ci, leur a demandé de réfléchir sur la notion. Ils ont alors choisi un autre terme : celui de la gestion optimisée, notion plus parlante pour eux.

D'autres communes ont également choisi de s'approprier la démarche de « gestion différenciée » en l'appelant « entretien différencié » pour Lausanne, « gestion harmonique » pour le département de Seine-Saint-Denis, « gestion raisonnable » pour la commune de Jarrie.

D'autres collectivités comme Rennes choisissent de ne pas utiliser le terme et de communiquer uniquement sur les actions de la gestion différenciée. En Seine-Saint-Denis, le terme apparaît sur les panneaux mais n'est pas défini. De même, le département « Seine-Saint-Denis », dans son dictionnaire de l'environnement, ne parle pas de gestion différenciée.

Cela peut être également une stratégie de communication. Rennes l'explique en précisant qu'il s'agit d'éviter tout nouveau jargon qui embrouillerait plutôt que d'éclaircir les notions.

Il faut également s'appuyer sur les associations locales qui doivent se sentir impliquées dans la démarche. Elles constituent également un bon relais de communication vers la population.

Etre à l'écoute et être disponible

Cela fait également partie des actions d'une stratégie réussie. En effet, toutes les collectivités questionnées montrent l'importance du traitement des remarques et questionnements au cas par cas.

- **Les outils**

Les indispensables

Les formations, animations et réunions

Les formations qu'elles soient théoriques ou pratiques, destinées au grand public ou aux techniciens constituent la base.

A Grande-Synthe, des formations pour le grand public ont lieu tous les derniers week-ends du mois. Les thèmes sont variés : les zones humides, les plantes sauvages....

Les types de formations et de réunion seront illustrés dans le courant de la matinée par la ville de Lille.

Les informations passives

Elles sont constituées des plaquettes et panneaux sur site.

La couleur verte est dominante pour la majeure partie des supports recensés.

Le site internet

L'exemple de celui de Lausanne est à saluer. Cette commune a pris le parti d'utiliser peu de texte et de privilégier les photos de la commune.

Le pôle info en direct

Il peut prendre plusieurs formes : un point accueil, un e-mail, un numéro vert...

Les complémentaires

Les expositions

La ville de Rennes, à l'occasion de la fête du jardinage a présenté deux expositions sur les jardins : « c'est un jardin extraordinaire », « la diversité de nos jardins ».

Ces deux expositions sont également une façon d'impliquer la population en montrant que la gestion différenciée n'est pas uniquement réservée aux collectivités.

Ce qui est remarquable, c'est la présence du registre à disposition des personnes ayant vu l'exposition et qui leur permet de s'exprimer sur la thématique.

Les zones tests ou sites pilotes

C'est également un bon procédé pour se lancer sans trop de risque dans la gestion différenciée et un bon outil de communication à la fois pour les techniciens (démonstration et

essai de fauche par exemple), pour le public et pour les naturalistes qui peuvent évaluer le résultat de chaque entretien et gestion d'un point de vue écologique.
A Grande Synthe, ce sont des parcelles de 800 m² qui sont réservées à cet effet au Puythouck.

Les événementiels

Rennes organise des journées du jardinage, tous les premiers week-ends du mois d'octobre. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'a eu lieu la première communication concernant la gestion différenciée en 1996.

Grande-Synthe communique également au travers des week-ends nature organisés tous les premiers week-ends de chaque mois.

Les petits « nouveaux »

De nouveaux d'outils voient le jour comme :

- *Les animations jeune public*

Celles-ci seront développées en troisième partie de ce compte-rendu.

- *Les guides « gestion différenciée »*

Les communes ayant le plus d'expérience dans la gestion différenciée comme la commune de « Grande Synthe » propose des guides à disposition de chacun.

- *Les journées de rencontre et d'échanges*

Pas si nouvelles puisque cette journée est la 11^{ème} ! Néanmoins, c'est un outil de communication très intéressant et qui mériterait d'être utilisé par d'autres structures.

- **Les manques**

Actuellement, les formations actuelles de jardiniers ne proposent pas toutes de sensibilisation à l'environnement. Ainsi, il faut prévoir, pour les nouvelles recrues de nouvelles sessions de formation.

Les collectivités mettent également en avant le manque de moyens financiers permettant de recruter un personnel qualifié et spécialisé.

Enfin, il n'y a pas de réelle évaluation effectuée auprès du public pour connaître son ressenti de la gestion différenciée et de la communication. Ce n'est qu'un ressenti global.

Actuellement, seules deux études ont été recensées sur l'évaluation du public en matière de gestion différenciée :

La thèse de Gaëlle AGERRI « La nature sauvage et champêtre dans les villes : origine et construction de la gestion des espaces verts publics et urbains. Le cas de Montpellier ». Pour cette thèse, M^{me} AGERRI a travaillé sur deux parcs de Montpellier où la gestion différenciée est pratiquée et interprétée par les jardiniers de manière un peu différente : le

parc du Mas Méric où une représentation très picturale y est recherchée et le parc de Lironde, où la vision d'une nature très champêtre et populaire y est pratiquée.

Il est très intéressant de remarquer qu'il existe une concordance entre les interprétations des jardiniers et le ressenti du public sur ces parcs ce qui montre que le travail du jardinier a été compris.

Lorsque les usagers des parcs sont interrogés sur les deux parcs, ils disent « ça fait nature » : ils ont conscience que ces lieux sont gérés et entretenus.

Les usagers de ces parcs sont des habitués et n'en fréquentent pas d'autres. Ce sont des usagers un peu en marge de la société, qui souhaite trouver un lieu pour se ressourcer, revivre leurs souvenirs d'enfant. Ce parc est un lieu proche de la ville mais suffisamment en retrait pour permettre le dépaysement.

Cette thèse n'a malheureusement été menée que sur la base d'un questionnaire qualitatif et non quantitatif et uniquement auprès de personnes fréquentant ces deux parcs.

Il aurait été intéressant de savoir pourquoi certaines personnes ne fréquentent pas ces lieux.

Une étude quantitative a néanmoins été réalisée par le bureau d'études nova 7 sur Feyzin, commune du Grand Lyon.

Cette étude a été menée en amont des projets pour connaître l'acceptabilité de la population par rapport à ces projets.

2 lieux très différents ont été choisis :

- les bords de la RN 7 qui traverse la commune : c'est un lieu de passage où les gens ne s'arrêtent pas ;
- le parc des trois cerisiers : parc urbain très fréquenté.

La méthode de recensement est EVScope et présente plusieurs étapes :

- un interview ;
- une enquête locale sur site ;
- un test avec le projet permettant de mesurer les réactions face au changement.

L'analyse de cette étude est un peu biaisée car les projets mettant en œuvre la gestion différenciée sont totalement différents. Les résultats sont sans surprise : les aménagements le long de la RN 7 sont acceptés mais pas ceux du parc urbain.

Questions

Concernant les formations, vous parlez surtout des techniciens et du public.

Mais il ne faut pas oublier également les autres services de la communes et les élus qui doivent également être formés

Il est vrai qu'une fois que les techniciens ont été formés à la gestion différenciée, il faut effectivement généraliser la formation à l'ensemble des services et des élus, sinon la gestion différenciée ne pourra pas se mettre en place.

Généralement, l'initiative de la mise en place de la gestion différenciée vient d'une personne qui se chargera ensuite de la communiquer et de sensibiliser autour d'elle.

Les Zones d'Activités mettent elles en place la gestion différenciée ?

Il est extrêmement difficile de mettre en place la gestion différenciée sur l'intégralité de la ZAC. Généralement, le promoteur de la ZAC ne possède pas l'intégralité du terrain. Par exemple, les voiries et leurs dépendances appartiennent à la commune. Il est alors difficile de maintenir une cohérence de gestion sur l'ensemble du territoire de la ZAC à moins que le promoteur et la commune partagent la même politique de gestion.

Le retour d'expérience de la commune de Jarrie

Intervenante : Anne-Lyse COMPARET, mairie de Jarrie

Le contexte

Depuis 1999, la commune de Jarrie met en place une politique active de gestion différenciée de ses espaces verts.

La commune n'a pas communiqué sur les premières années ce qui a provoqué une très forte opposition.

Maintenant la mairie a développé une stratégie de communication efficace basée sur de nombreux outils et une grande disponibilité de ses services.

Pourquoi communiquer ?

Pour beaucoup, la gestion différenciée est encore une notion difficile à comprendre.

Certains arguments reviennent régulièrement au service technique et environnement de Jarrie.

Anne-Lyse Comparet en commente quelques uns.

- « **La commune est à l'abandon** »

C'est un propos que l'on entend souvent et il faut prouver que même si certaines zones ne sont plus fauchées qu'une fois par an, la commune est présente et active.

Pour éviter ces propos, il faut marquer le territoire, expliquer ce qui est fait en utilisant des panneaux sur place par exemple.

- « **C'est sale** »

La commune était, il y a une dizaine d'années, totalement fauchée par un agriculteur de la commune. Mais la population a perdu cette image et s'est habituée à une représentation beaucoup plus urbaine portée également par les citoyens qui viennent de plus en plus s'installer à Jarrie.

- **« C'est pas du boulot » !**

La gestion différenciée doit permettre de valoriser le travail des jardiniers. Par exemple, grâce à la gestion différenciée, le gain de temps donné par une gestion moins intensive de certaines zones va permettre de consacrer plus de temps aux zones de prestige, lieu de création, d'expression, d'imagination pour le jardinier. Le jardinier ne doit pas croire qu'il se transforme en agriculteur.

La gestion différenciée demande de nouvelles compétences qui prennent du temps à être assimilées. Il ne faut pas vouloir tout changer de suite. La gestion différenciée permet une évolution du travail en intégrant de nouvelles compétences.

Lorsqu'on atteint l'argument « on a toujours fait comme ça » c'est que l'on ne maîtrise plus le sujet et que l'on est allé trop vite.

Ce qui est à mettre en avant auprès des jardiniers, c'est que le service espaces verts a de plus en plus d'espaces à gérer. Si les pratiques restaient les mêmes, le travail serait colossal. La gestion différenciée permet d'alléger ce travail en optimisant le temps passé par espace.

- **« Pour que cela soit propre »**

Il faut que la population se réapproprie un paysage plus sauvage en oubliant l'idée que les « mauvaises herbes » font sale...

- **« Et les chemins ? »**

Les espaces doivent garder leur fonctionnalité : de petits chemins sont aménagés et conservés, et les zones sont fauchées trois fois par an pour faciliter leur accès.

Le changement fait peur, c'est pourquoi la commune doit être là pour communiquer.

La gestion différenciée va également permettre aux élus de communiquer sur leur commune auprès des autres collectivités. Cette communication auprès des autres élus valorise le travail de la commune et montre l'exemple.

Quand communiquer ?

Souvent, lorsque l'on s'occupe de mettre en place la gestion différenciée, on n'a pas le temps de communiquer. Mais une fois que le service espaces verts est bien impliqué dans la démarche, il y a un décalage sur le terrain : la population ne comprend pas ce qui est fait.

D'autres collectivités confient la communication au service de la collectivité chargée de la communication. Mais dans ce cas, la gestion différenciée perd sa dimension concrète de terrain ce qui est très dommageable pour une bonne compréhension de la démarche.

« Ce que l'on dit, on le fait ! »

Il faut communiquer sur ce que l'on fait.

Qui communique ?

La communication peut venir d'un élu ou d'un responsable de service mais ce qui est sûr c'est que la démarche ne peut réussir que si élus et responsables sont totalement convaincus.

Plusieurs outils pour....

- **Sensibiliser**

Afin de sensibiliser le grand public, les jardiniers ont à leur disposition une plaquette à distribuer permettant d'expliquer la démarche.

En effet, les jardiniers qui respectent le travail demandé (on ne leur demande pas d'adhérer à 100 % à la démarche mais au moins de respecter et d'exécuter le travail demandé), ne trouvent pas forcément les mots justes pour expliquer ce travail. La plaquette est là pour les aider.

Le journal de la commune communique régulièrement sur les actions de la gestion différenciée. Il ne faut pas hésiter à répéter le message pour qu'il s'imprime au fur et à mesure dans l'esprit de la population.

La communication porte prioritairement sur les enjeux environnementaux de la démarche.

Un guide a également été élaboré en partenariat avec le Conseil Général 38, la société botanique Gentiana et la ville de Jarrie.

Le but de ce guide n'est pas de faire un guide trop technique ou trop écologique. Le but de Gentiana est de valider l'utilité écologique d'une telle démarche et de montrer les enjeux environnementaux forts.

Ce guide présente un power point issu des questions les plus souvent posées au service, ce qui apporte beaucoup de simplicité et de concret.

- **Faire comprendre**

Pour se faire comprendre, il faut parler d'un environnement et d'un langage que chacun comprenne en se replaçant toujours dans le contexte local.

Pour pouvoir comprendre ce qu'est la gestion différenciée, il faut également être tous d'accord sur le fait qu'il y a un problème : la biodiversité diminue, la pollution augmente, la terre se réchauffe..

Si rien ne change, il y a un risque pour notre avenir.

- **Réfléchir globalement**

La gestion différenciée peut être une des solutions au problème.

Elle s'intègre au développement durable mais ne doit pas être isolée des autres problématiques comme l'énergie, les déchets, l'eau.

Par ailleurs, la gestion différenciée demande la participation de tous les services. C'est une action globale.

- **Agir localement**

La préservation de l'environnement n'est pas seulement l'affaire des pouvoirs publics. Chacun peut agir à son échelle, au quotidien.

Il faut donc communiquer auprès du public pour favoriser également les actions individuelles comme ne pas tondre la pelouse toutes les semaines, avoir un autre regard sur les produits qu'ils utilisent pour leur jardin...

- **Une recette ?**

Auprès des élus, il faut montrer que, pour pouvoir résoudre le problème, il va falloir changer et prendre conscience que le chemin à parcourir est difficile sinon, il aurait été emprunté depuis longtemps.

Sans cette prise de conscience, il y a de grandes chances pour que la gestion différenciée soit mal vécue et menée à l'échec.

Responsables de service et élus doivent travailler en équipe, former un tandem pour permettre la mise en place de la gestion différenciée.

L'élu va diffuser l'information auprès des autres élus et les convaincre. Parallèlement, le directeur du service va avoir la crédibilité auprès des élus et va recevoir des moyens financiers permettant de faciliter le travail du jardinier. Sans moyen, la gestion différenciée ne pourra pas être bien vécue auprès du jardinier. En effet, s'il n'y pas de moyen pour permettre la formation, remplacer le matériel inadapté, on ne fait que rajouter une dose de travail supplémentaire au jardinier.

Dans tous les espaces nouveaux, il faut que la gestion différenciée soit prise en compte afin d'éviter de mettre en place un aménagement totalement inadapté à la gestion différenciée.

Il faut mettre en place la gestion différenciée en avançant progressivement par objectifs simples.

Par exemple, deux objectifs seront mis en avant : on met en place sur un site choisi une fauche tardive.

Puis, pendant l'année, un bilan est réalisé sur les autres espaces de la commune sur les fréquences et types d'entretien.

On fait la même chose pour les désherbants : une zone zéro phyto est choisie, une communication est réalisée sur cette zone et pendant l'année, un bilan est réalisé.

Cette méthode permet, l'année d'après, de donner les ambitions et d'avoir des données permettant de justifier les choix des années suivantes.

La première année, il vaut mieux ne pas trop faire d'aménagements mais surtout faire le bilan des pratiques.

Il est important d'avoir un plan de fauche qui pourra être fourni à l'agriculteur ou l'entreprise qui travaille avec la collectivité.

Le plan de désherbage est également très important.

- **Former**

Une formation en écologie est fondamentale pour une bonne appropriation de la démarche même si une partie des inventaires est réalisée par une structure indépendante.

Il est important de connaître le cycle du vivant.

Les techniciens doivent être formés sur les thématiques suivantes :

- les outils d'inventaires,
- les intérêts naturalistes,
- les techniques alternatives : du matériel peut, par exemple, être emprunté auprès d'autres collectivités et testé où un déplacement peut être prévu pour voir l'outil en démonstration dans une collectivité ou une entreprise,
- le milieu naturel et la biodiversité.

Il est très important également de prendre connaissance de ce qui est fait sur les autres communes pour éviter de faire les mêmes erreurs et démarrer de suite sur de bonnes bases en profitant du retour d'expérience des autres communes.

- **Signaler et baliser**

Il ne faut pas hésiter à baliser un site même si les moyens sont très limités. Un simple panneau de format A 2 est peu coûteux et permet une première communication sur site. Ce simple panneau permet de faire le lien directement sur le site avec les éléments de communication développés en parallèle.

- **Valoriser la politique environnementale**

Il est important de valoriser le travail des élus dans une démarche comme celle-ci en montrant ce qui est fait aux autres communes et en montrant aussi à l' élu de votre commune qu'il n'est pas seul et que d'autres communes se sont également lancées dans cette expérience.

Il faut que les élus se sentent encouragés.

- **Signaler et baliser**

Un message simple suffit pour montrer que l'espace n'est pas à l'abandon.

Des panneaux ont été réalisés en commun avec la DDE et la ville. Cette signalisation en commun montre aux habitants que la commune n'est pas la seule dans cette démarche, ce qui est rassurant.

- **Eduquer**

Des bureaux d'études et associations naturalistes sont intervenus.

Un petit power point a été monté en racontant aux enfants l'histoire de Papy Horti et Papy Nature. Cette histoire compare les gestions horticoles et écologiques.

- **Jouer**

Le jeu permet de dédramatiser et d'éviter un discours trop alarmiste sur l'état de la planète.

Exemple :

- le concours des haies fleuries encourageant à diversifier les haies,
- le quiz « êtes-vous un bon écocitoyen ?
- le travail des maternelles sur les abeilles

Question posée :

Comment avez-vous associé les agents à la démarche ?

En passant beaucoup de temps sur le terrain, en étant très disponible et à l'écoute, en montrant que les agents ne sont pas seuls, qu'ils sont accompagnés. Les échanges sont extrêmement importants.

Les agents sont associés à tous les projets neufs et ont participé à des formations.

Qui est à l'initiative de la démarche ?

Cette démarche s'est faite grâce à un élu très sensibilisé aux questions de l'environnement. Recruté par l'élu, Anne-Lyse Comparet a proposé plusieurs actions dont la gestion différenciée.

C'est donc une initiative commune entre l'élu et Anne-Lyse Comparet.

Que pensez-vous des mélanges fleuris ?

Il existe maintenant des mélanges très intéressants.

Ces mélanges touchent le public en rappelant son enfance et des paysages qu'il avait oubliés.

Présentation des panneaux d'exposition de la Mission Gestion Différenciée

Cette journée de rencontre et d'échanges a été l'occasion d'inaugurer les panneaux d'exposition de la Mission Gestion Différenciée.

Au nombre de cinq, ces panneaux sont à la disposition de toutes les structures souhaitant communiquer sur la gestion différenciée.

Le premier panneau définit ce qu'est la gestion différenciée, le deuxième présente la Mission, le troisième montre que la gestion différenciée concerne tout le monde, le quatrième décrit les principales actions concrètes de la gestion différenciée et enfin, le cinquième panneau illustre la gestion différenciée au moyen d'exemples de communes pratiquant la gestion différenciée.



Le projet de pédagogie à la gestion différenciée de Lille

Intervenantes : Charlotte FOUBERT, ville de Lille et Audrey LIEGEOIS, Nord Nature Chico Mendès

La ville de Lille offre de nouveaux espaces pour sensibiliser les enfants à la nature en ville.

L'an dernier, des animations ont été testées sur 3 écoles de 3 quartiers différents.
Cette année, l'expérience est menée sur 6 écoles de 6 quartiers différents.

Ce projet se décompose en 4 animations.

Les trois premières animations se déroulent sur des sites déjà gérés en gestion différenciée tandis que la dernière animation a lieu sur un site en projet de gestion différenciée, situé dans le quartier de l'école concerné par l'animation.

- **découverte en immersion (site de la Poterne)**

L'objectif de cette animation est de s'approprier les lieux.

Les enfants sont invités à découvrir, au travers d'un rallye photos, les multiples usages des espaces verts.

Des premiers questionnements apparaissent notamment sur les panneaux déjà présents sur le site, par exemple, concernant les refuges pour la faune

- **la découverte de la richesse faunistique et floristique (plaine W. Shurchill)**

Cette animation a pour objectif de découvrir avec tout le matériel nécessaire, la diversité de faune et de la flore du site. Les enfants sont impressionnés par la richesse du milieu. Ils font alors le lien entre le milieu prairial et la biodiversité et voient la différence avec la zone d'activités voisine très pauvre au niveau écologique.

- **le paysage (parc Matisse)**

Au travers de la lecture du paysage, les enfants se concentrent sur les aménagements.

- **le site pilote**

C'est au travers d'un jeu de rôle que les enfants travaillent sur le site de leur quartier, font le lien avec les 3 animations précédentes et comprennent le principe et l'intérêt de la gestion différenciée.

LES VISITES DE L'APRES-MIDI

Chacun a pu retrouver son âme d'enfant en participant, l'après-midi, aux mini-séquences d'animations sur la friche d'Usinor à Escaudain préparées par l'équipe pédagogique de Nord Nature Chico Mendès.

Ces séquences, initialement développées pour les écoles de Lille, ont permis d'aborder très concrètement la démarche pédagogique permettant la sensibilisation à la gestion différenciée



Explication sur le site de la friche Usinor à Escaudain des animations « gestion différenciée »

Un des jeux des séquences d'animation





*Observation du paysage de la
friche Usinor*



*Présentation du matériel utilisé
pour l'observation de la faune
aquatique*